

1  
( N° 52. )

---

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 1845.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Adrien Tak.

---

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Ouden nieuw Gastel (Pays-Bas), le 11 février 1808; il s'est enrôlé volontairement, et sans prime d'engagement, au 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie belge, le 17 janvier 1831, et le 1<sup>er</sup> février suivant, il obtint le grade de caporal.

Adrien Tak a épousé une femme belge; il tient une conduite régulière, et il remplit ses devoirs avec zèle et activité.

Les autorités consultées estiment qu'il mérite la faveur qu'il sollicite.

*Le rapporteur,*

**HENOT.**

*Le président,*

**J. MAERTENS.**

---